



**SYLVIA PINEL**

MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

**BENOIT HAMON**

MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES,  
CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA  
CONSOMMATION

*Invitation presse*

[www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr](http://www.artisanat-commerce-tourisme.gouv.fr)

*Invitation presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 3 avril 2013  
N° 516/177

## **Sylvia PINEL et Benoît HAMON signeront jeudi 4 avril une convention d'engagement de 3 000 emplois d'avenir dans la branche de l'aide à domicile privée non lucrative**

Sylvia PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, et Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation, signeront jeudi 4 avril une convention d'engagement de 3 000 emplois d'avenir dans la branche de l'aide à domicile privée non lucrative. Ces recrutements interviendront avant le 31 janvier 2014 dans les unions et fédérations membres de l'Union Syndicale des employeurs de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (USB).

La convention sera signée dans les locaux du siège de l'AMSAV, association reconnue d'utilité publique, qui propose des services d'aide à la personne et emploie 300 salariés.

Au total, la branche de l'aide à domicile privée non lucrative compte 220 000 salariés et plus de 5 200 structures. Pour Sylvia PINEL, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, chargée du secteur des services à la personne, « Cet acteur historique et essentiel a fortement contribué à la professionnalisation et à la formation dans les services à la personne, en particulier pour l'accompagnement du vieillissement et de la dépendance. Cette convention est un engagement ambitieux et utile au combat pour l'emploi et l'insertion que le Gouvernement a engagé. ». Pour Benoît HAMON, ministre chargé de l'Économie sociale et solidaire : « Ces acteurs du secteur privé non lucratif répondent à des besoins essentiels des publics fragiles tels les personnes âgées dépendantes, les personnes handicapées, les familles en difficulté, et à ce titre constituent un pan clé de l'économie sociale et solidaire, ». Avec des besoins de main d'œuvre importants, liés à l'augmentation prévisible de l'activité due au vieillissement de la population, c'est pour lui : « un secteur d'avenir pour l'emploi comme l'atteste la signature des 3 000 emplois d'avenir. ».

Sylvia PINEL et Benoît HAMON seront reçus par M. FISCUS, Préfet-SGAR Ile-de-France, M. VAILLANT, député et maire du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, M. CARESCHE, député de la 18<sup>e</sup> circonscription de Paris, M<sup>me</sup> LEPETIT députée de la 3<sup>e</sup> circonscription, M. COURTOIS, directeur général de l'AMSAV, et M. VEROLLET, président de la branche de l'aide à domicile privée non lucrative.



Ils interviendront aux côtés des représentants des quatre unions et fédérations d'employeurs que compte l'USB : M. FLAGEUL, président de l'UNA, M. DE GAULLIER, président d'ADESSA domicile, M. ALPY, vice-président national de l'ADMR et M<sup>me</sup> PERRAULT, secrétaire générale adjointe de la FNAAFP/CSF.

Programme de la visite (toute la séquence est ouverte à la presse) :

Lieu : AMSAV Paris 18<sup>e</sup>, 136 rue Championnet, Paris.

- |         |   |
|---------|---|
| 17 H 00 | Présentation de la structure, l'AMSAV, par son directeur et échanges avec des salariés.   |
| 17 H 30 | Interventions et signature de la convention d'engagement de 3 000 emplois d'avenir dans la branche de l'aide à domicile privée non lucrative. |
| 17 H 50 | Echanges avec la presse.  |

**Accréditations auprès du bureau de presse de Bercy**  
**01 53 18 33 80**

**Contacts presse :**

Cabinet de Sylvia PINEL : Nadhéra BELETRECHE / Nathalie ROYER : 01 53 18 44 57

Cabinet de Benoît HAMON : Anne-Sophie de FAUCIGNY : 01 53 18 41 04